

Pré-inventaire

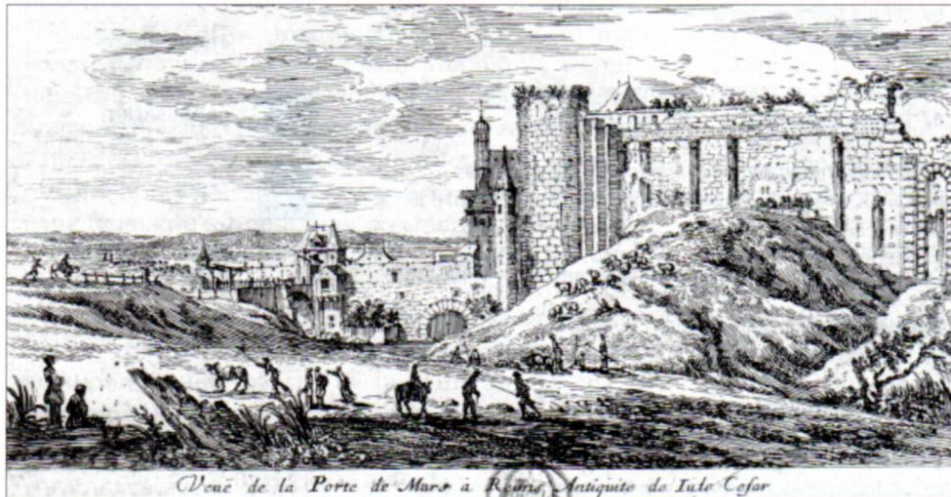


Fig. 122 - La Porte de Mars en 1652. Eau forte par Israel, d'après le dessin de Silvestre (B.M.R., XXX, I, 3, 5)

Zone A

A1 La porte de Mars (Notice François Lefèvre)

L'histoire depuis le Moyen Age

« Entrant par la porte et considérant l'état des lieux, ils virent l'histoire de leur peuple sculptée sur les portes de la cité » écrit l'auteur de vie de saint Sixte (*Acta Sanctorum*, septembre, I, 1746, p. 121), sans doute au IXe siècle (Ch. Piétri, 1973, p. 95).

« Sur l'arcade de droite quand

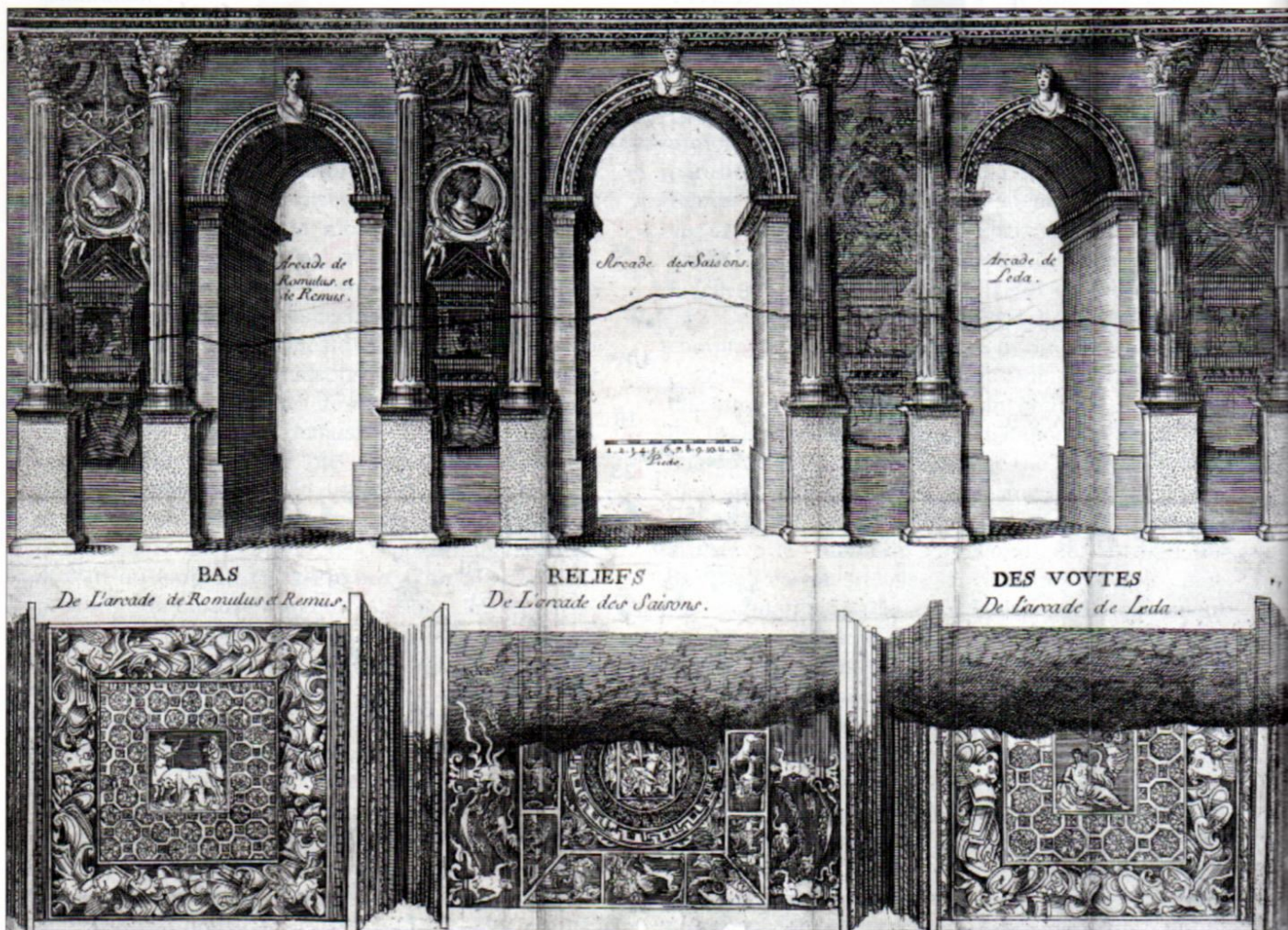
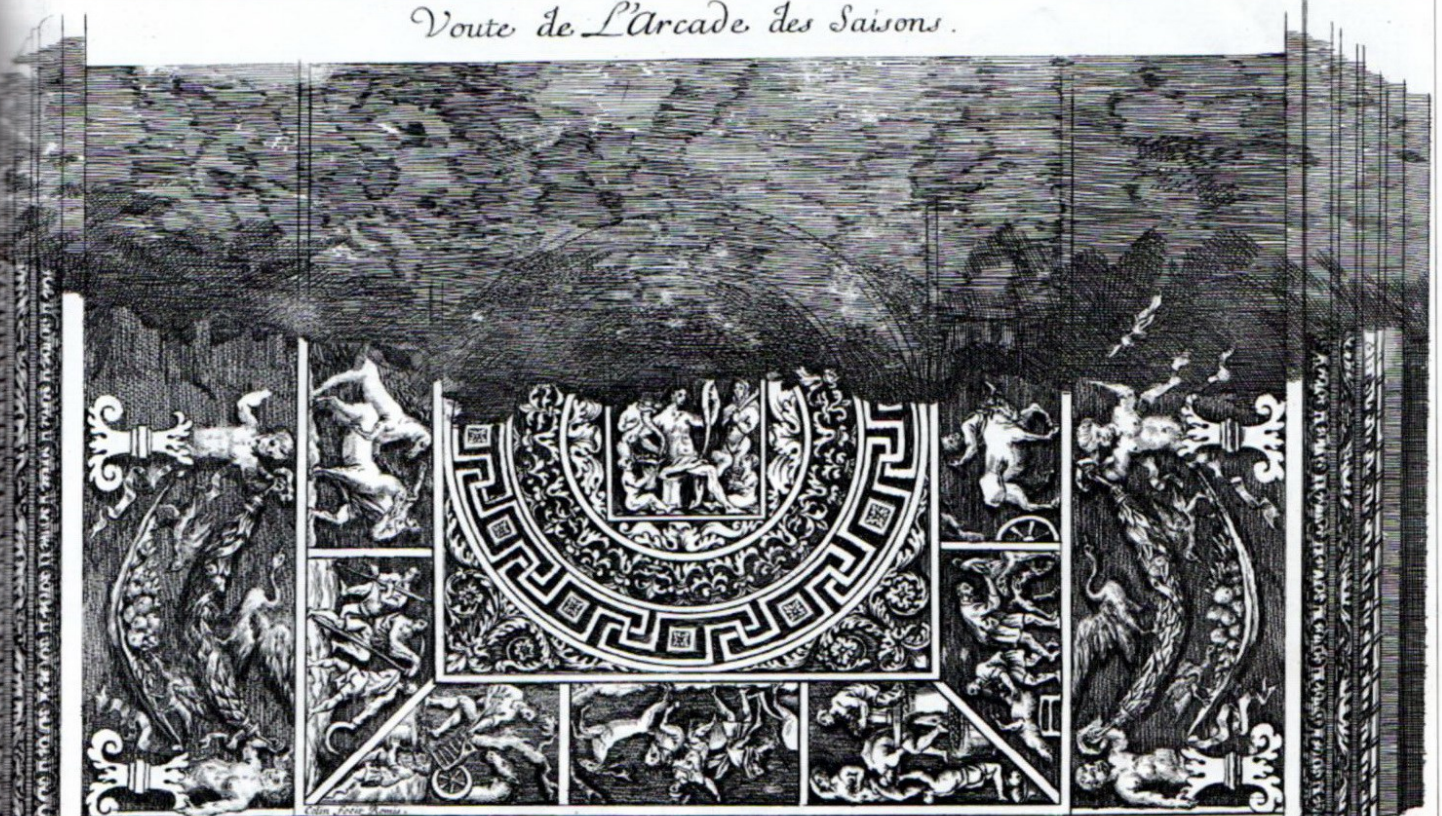


Fig. 123 - Porte de Mars. Chalcographie de la façade nord et des reliefs des trois arcades. Réduction anonyme des gravures de Jean Colin de 1677, parues dans le *Journal des Savants* en 1678 (B.M.R., XXX, I, 1, 1)

Voute de L'Arcade des Saisons.



Les Figures qui paroissent dans la clef de la voûte de cette Arcade, font connoître combien la Ville de Reims s'estimait heureuse d'être soumise à l'Empereur qui vivoit à l'ors. Les quatre Enfants, et ce qu'ils tiennent, représentent les quatre Saisons de l'année, tout de même que dans une médaille de Commode, qui a pour devise *Temporum Felicitas*. La femme assise porte dans ses mains de quoi marquer l'abondance de toutes choses. Les douze mois de l'année se voyoient dans les douze tableaux, dont il ne nous reste que sept; les autres ayant été ruinés, avec toute la face de la porte qui regardoit le dedans de la Ville. L'ingenuité de ce temps ne paroît que trop dans l'une de ces figures. Ceux qui rapportent ce Monument à Jules César, se contentent de dire, que cette Arcade fait connoître qu'il a reformé le Calendrier.

Fig. 124 - Porte de Mars. Chalcographie de la voûte centrale, par Jean Colin, en 1677 (B.M.R., XXX, I, 5, 7)

on sort de la ville, écrit Flodoard au Xe siècle, nous discernons Romulus et Remus tétant la louve, suivant la légende ; au milieu, les douze mois de l'année sont sculptés suivant le calendrier des Romains. La troisième arcade, qui est à gauche, porte l'image des oies ou des cygnes » (M.G.H., *Scriptores*, t. XVIII, 1861, p. 413).

La porte de Mars a été englobée dans la construction d'un château par l'archevêque Henri de Braine, vers 1170 ; c'est donc la destruction du château, en 1595, qui a mis au jour « l'arcade dextre (celle où l'on voit (...) Romulus et Remus dans le plat fond de la voûte » (N. Bergier, 1622, p. 285). En 1630, selon Pr. Tarbé (1844a, p. 139), de nouveaux travaux dégagèrent les deux autres arcades du monument que René de la Chèze interprétait en 1622 comme « un arc de triomphe, composé de trois arcades ». Le dégagement de la porte se poursuit en 1652 (fig. 122, p. 131), par la suppression du cimetière Saint-Hilaire (Ch. Lorient, 1862a, p. 65), puis par le dégagement, du côté nord, des voûtes jusqu'aux impostes. En 1677, les gravures de J. Colin (fig. 123, p. 131, 124, 125, 126, p. 134) sont publiées par le *Journal des Scavans* de mai 1677 (p. 219).

Mais, dès le XVIIIe siècle, il est considéré comme délabré et en ruines par Hilaire Carbon (1739, p. 37), par L. Bidet (ms. 1728, fol. 487-488) et par Dérode-Geruzes (1827, p. 123).

Un début de mauvaise restauration est commencé

Fig. 125 - Porte de Mars. Détail de la moissonneuse sur la gravure de Jean Colin.

par l'architecte municipal Serrurier (A.M.C., 1 D 3), de 1809 à 1825. Lacatte-Joltrois dit même que l'état de la porte est devenue, en 1818, « beaucoup plus mal qu'il n'était avant » : ms. 1687, fol. 277 v°. Même si le monument est connu (et Alexandre de Laborde en publie cinq planches réalisées par N.

Bence (fig. 127, p. 134) dans *Les Monuments de France* 1816, pl. CX-CXIV), il faut attendre 1837 pour le dégagement de la façade orientale. Mais la connaissance de cette porte progresse : J.-B. Liénard fait les croquis des Victoires qui ornent les voûtes latérales et du décor qui orne les niches alors visibles (ms. 782) ; A.-N. Caristie identifie la moissonneuse décrite par Pline (s. d. ms. 1890) ; N. Brunette réalise des dessins qu'il présente à la commission d'archéologie du département (Arch. Dép. Marne 1 T 12 ; - N. Brunette, 1839a, 11 pl.) (fig. 128, 129).

Ce dernier parvient à réunir les fonds qui lui permettent de dégager le reste de la façade nord (et non ouest) en 1844-1845. L'extrémité occidentale est une entière reconstruction qui lui vaut de violentes critiques (fig. 130 N. Brunette, 1861, p. 50 et 1855, p. 77).



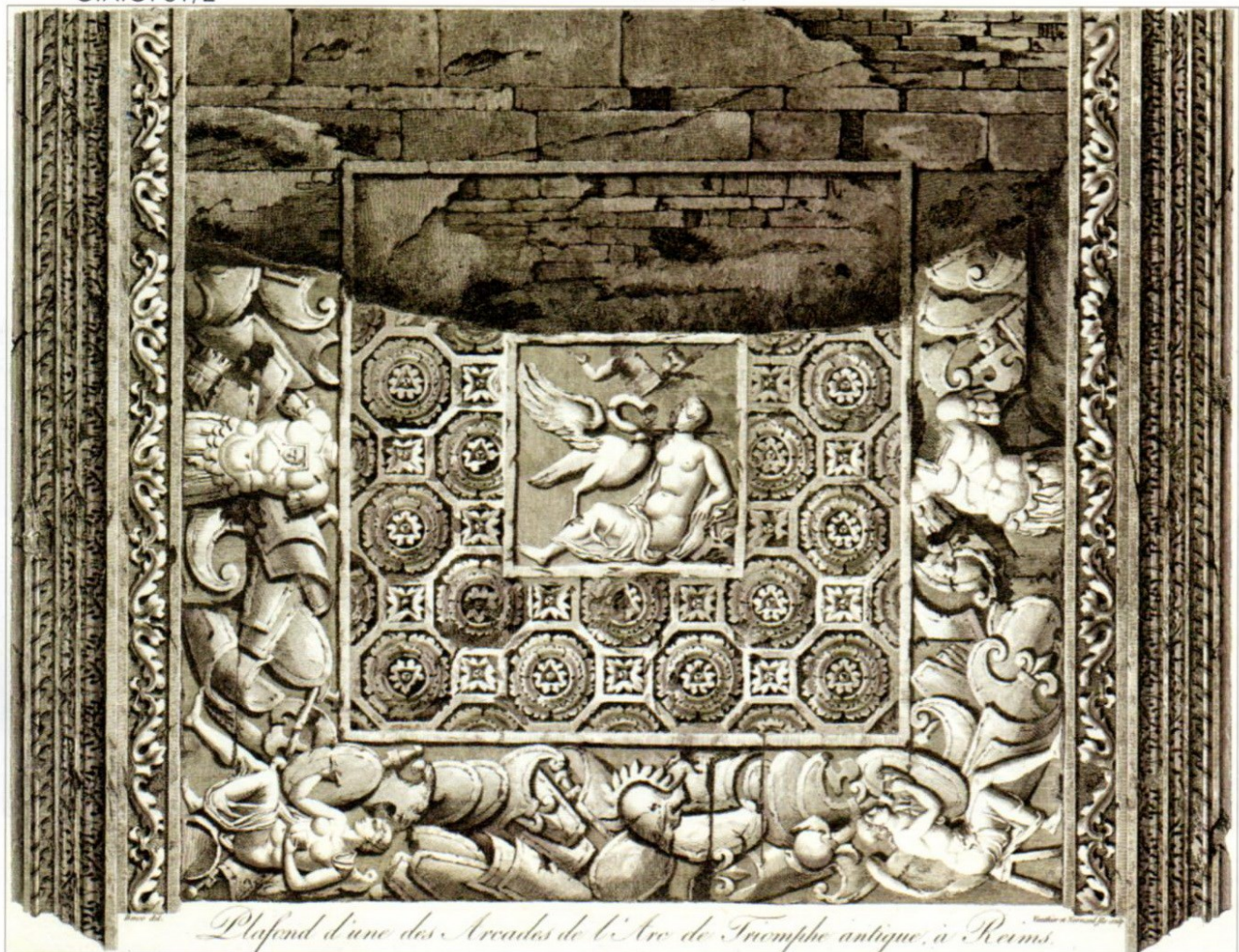


Fig. 126
- Porte
de Mars.
Chalco-
graphie
de la
voûte de
l'arcade
orientale,
par Jean
Colin,
en 1677
(B.M.R.
XXX, I,
7, 7)



Fig. 127
- Porte
de Mars.
Chalco-
graphie
de la
voûte de
l'arcade
occidentale,
dessin de
Bence, au
début du
XIXe siècle
(B.M.R.
XXX, I,
6, 6)

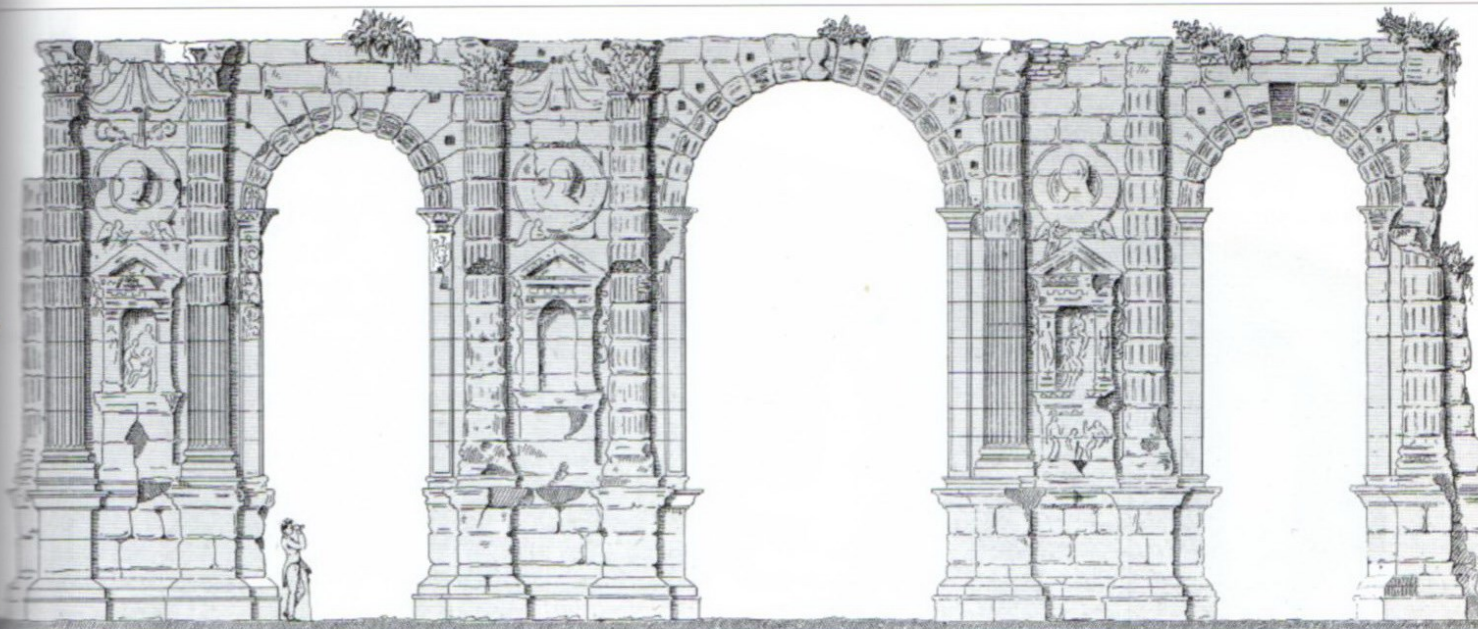


Fig. 128 - Porte de Mars. La façade nord avant les restaurations du milieu du XIXe s. Lithographie de Pellée, dessinée par N. Brunette entre 1835 et 1839 (B.M.R., XXX, I, 2, 1).

Le problème de la solidité de l'édifice se pose de plus en plus. Lorsqu'en 1848, on démolit le rempart dans lequel la Porte reste en grande partie insérée, Victor Duquenelle craint qu'elle ne s'écroule. En 1856, E. Millet dégage l'édifice des « bâtisses qui lui sont adossées », ouvre les arcs et reconstruit une muraille. « Les maçonneries que nous proposons d'ériger ne seront en aucune façon incrustées dans les vieilles et respectables constructions et pourront toujours être détruites avec facilité pour faire place à une restauration ou plutôt une reconstruction et dans le cas où ultérieurement on voudrait l'entreprendre. » (fig. 131, p. 136) Pour en assurer l'étanchéité, M. Ouradou le coiffe d'un dallage en béton appelé la « casquette d'Ouradou » (Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine

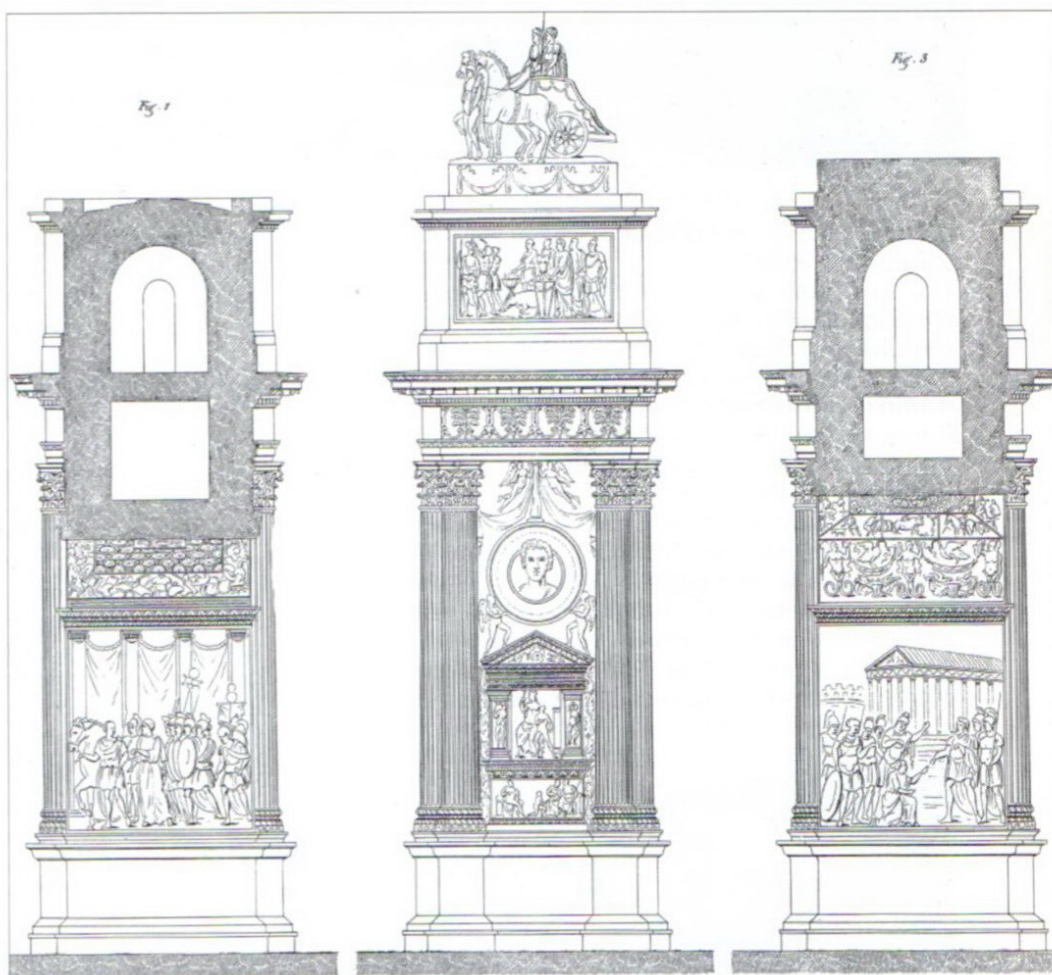
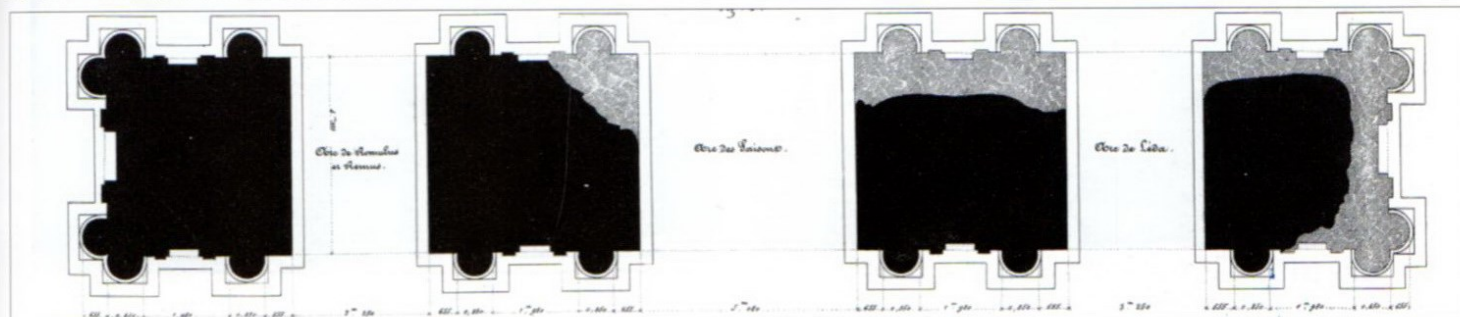


Fig. 129 - Porte de Mars. Plan, coupes transversales et élévation latérale. Au centre, façade latérale orientale avec reconstitution du couronnement et de chaque côté une coupe au niveau des deux murs de l'arcade centrale (reconstitution pure et simple). Lithographie de Pellée, dessinée par N. Brunette entre 1835 et 1839 (B.M.R., XXX, I, 2, 3, 12).



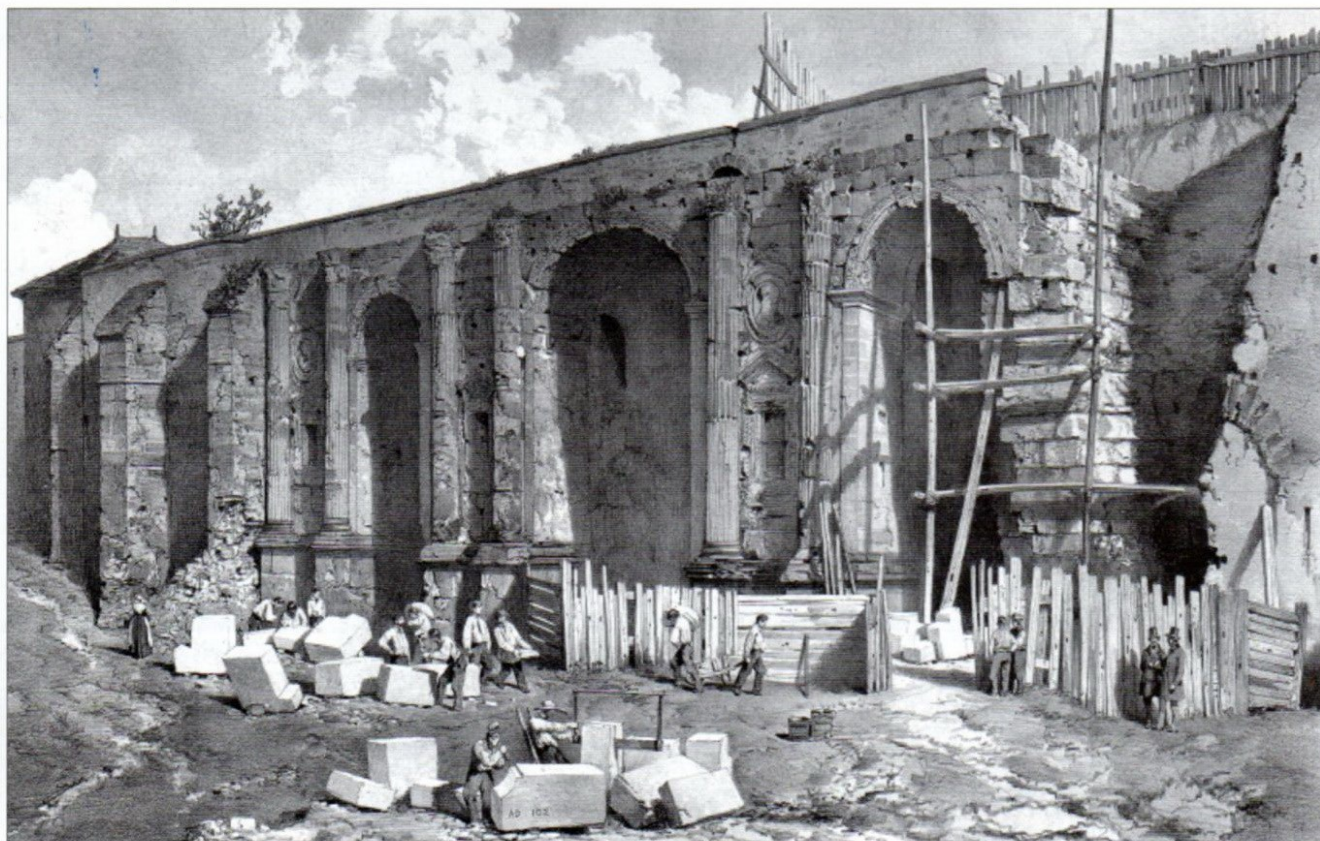


Fig. 130 - Porte de Mars. Le monument en 1844. Lithographie de A. Dauzat (B.M.R., XXX, I, 3, 1)

0081/051/0176 et D.R.A.C. Champagne-Ardenne, cartons 242 et 243).

Une fouille faite entre 1940 et 1944, par l'archéologue allemand Harald Koethe dégage le sol du passage central avec de profondes ornières (*Gallia*, 1947, p. 447-460, fig. 9 ; - L. Olivier, 2004, p. 268) et une monnaie d'Antonin est retrouvée sur la voie du passage central (Lettre de Mme Morgen, fille de M. Bry, à l'auteur)

Enfin il faut l'intervention du Congrès des Sociétés Savantes de Reims en 1970, celles des sociétés savantes locales et de l'architecte-en-chef Jean Rocard, pour que des travaux, « sauvent » l'arc en 1983. Mais il est défiguré : dès 1934, A. Grenier faisait le constat que « l'édifice médiéval est vivant c'est-à-dire qu'il demeure en usage et même souvent n'a pas changé de destination depuis son origine. L'édifice antique, au contraire, est mort. A

de rares exceptions près, il n'est plus qu'un amas de ruines. Le plan même est souvent incertain, quant à l'élévation, elle représente presque toujours un problème insoluble ».

Description de l'édifice (fig. 133 et 134)

L'arc romain, le plus long connu, 32,40 m x 6,40 m, s'ouvre sur trois baies avec des impostes au même niveau. Mais les arcades latérales sont moins larges (2,70 m) que l'arcade centrale (4,50 m) pour une hauteur presque identique (8,90 m pour les arcades latérales et 9,60 m) pour l'arcade centrale. Ces baies sont encadrées par des piédroits décorés sur leur face externe. Leurs dimensions à la base varient de 5,40 à 5,70 m. Chaque piédroit comprend deux parties en saillie d'une hauteur de 2,76 m sur lesquelles reposent les colonnes.

Les colonnes, placées sur un élément vertical (1,20 m) prolongé par une légère saillie de 0,35 m sont composées d'un socle de 0,15 m et d'une base

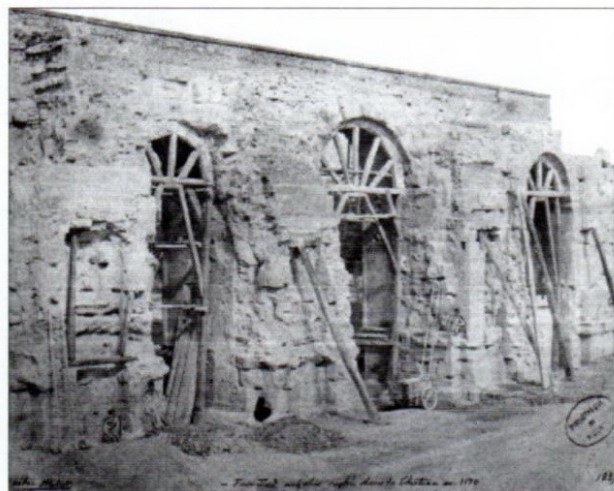


Fig 131 - Porte de Mars. Photographie de la façade « Est », en 1857, signée Deblai-Millet (B.M.R., XXX, I, 3, 15)



Fig. 132 a - Porte de Mars. La façade septentrionale actuellement (cl. R. Neiss)

de 0,35 m. Ces bases sont elles-mêmes formées d'une plinthe sur laquelle on distingue un ruban enroulé en spirale, deux tores décorés l'un d'une tresse, l'autre de deux baguettes réunies par un ruban en spirale. Ces deux tores sont séparés par une scotie sur laquelle on voit des fleurons à deux pointes. Les colonnes (haut. 7,2 m ; diam de 90 à 80 cm) sont cannelées, mais indentées seulement à la partie inférieure et surmontées d'un chapiteau à feuilles d'acanthé (90 cm) décrit par Gilbert Picard (1970 [1974], p. 878). Les tambours sont d'inégale épaisseur : de 20 à 70 cm.

L'entrecolonnement des façades principales (haut. 9,25 m x larg. 2 m) comprend un bas-relief, une niche, un *clipeus*, un décor supérieur, le tout joint par des motifs variés.

Les bas-reliefs (haut. 1,50 m) sont entourés d'un décor légèrement en saillie composé de méandres de type T 1, puis de feuilles à trois pointes en haut. Entre les montants des niches et les colonnes se développe un décor de feuilles d'acanthé. Sur le revers des montants sont sculptées des feuilles d'acanthé enroulées. Les parties internes des côtés des niches portent des méandres en T 1 et sur le côté des feuilles d'acanthé enroulées. Au-dessus du décor figuré sur les montants mêmes, on distingue des denticules puis un motif de perles et de pirouettes et enfin de méandres en T 1. Les frontons triangulaires ont une base de 1,5 m et des côtés de 0,75 m. Ils sont ornés d'un *bifrons*, d'un anneau et de deux baguettes croisées.

Les *clipei* (diam. 1,5 m) sont ornés d'un buste en haut-relief et portés par deux *putti* (de type bébé) dont l'attitude varie en fonction des façades. Au nord (du côté campagne), ils sont debout, de profil, une jambe en bas du montant du fronton, l'autre à mi-hauteur. Le corps est rejeté en arrière pour dégager le *clipeus* mais la tête débordé sur celui-ci. Au sud (du côté ville), ils sont également debout et de profil mais avec un bras levé à la verticale, l'autre tenu horizontalement et la tête tournée vers le spectateur. Deux caducées se croisent au-dessus des *clipei*. Puis, partant de là, on voit, sur 2,35 m, une hampe au sommet de laquelle deux autres *putti* (type adolescent) écartent une draperie.

Les faces latérales (dont seule la face orientale est lisible) reprennent le même dispositif. Mais l'entrecolonnement n'a que 2,60 m de large, les bas-reliefs formant des rectangles de 2,10 m x 1,10 m, avec des niches carrées (1,35 m x 1,15 m) ; les *clipei* (diam. 2,30 m) sont tenus par des *putti* vus de profil, une jambe reposant sur la base du côté du fronton, l'autre au milieu, et la tête en arrière.

Utilisant d'anciennes photos, F. Lefèvre propose d'identifier, dans le *clipeus* piédroit est de la façade sud, Nerva. Une seconde tête, qu'on lit plus en « négatif », semble devoir appartenir à Vespasien. Ainsi aurions-nous dans ces *clipei* les bustes des empereurs qui ont reçu du sénat le titre de *divus*. Sur la façade méridionale, d'ouest en est, seraient ainsi César, Auguste, Claude et Vespasien ; sur la façade latérale orientale, Titus ; puis, sur la face méridionale, Nerva, Trajan, Hadrien et Antonin le Pieux. Enfin, sur la façade latérale occidentale, figurerait Lucius Verus. Cette construction a été faite avec des blocs de calcaire Lutétien zone IV (des carrières de l'ouest de Reims). Mais les sculptures, les niches, les caissons

des voûtes et les anciens tambours de colonne sont en calcaire Lutétien zone III plus tendre et plus facile à sculpter.

• Le décor figuré n'est lisible que sur les piles suivantes (à partir de l'extrémité ouest de la façade sud)

Pile I : sur les montants des Bacchantes nues sont représentées (à l'est et à l'ouest) symétriquement, de face, les bras levés, le visage penché et le corps arqué. Dans la niche, on ne distingue qu'une femme accroupie, nue dans l'attitude de l'Aphrodite de *Doidelsas*. Pour F. Lefèvre, ce n'est pas Vénus mais « Diane surprise au bain par le berger Actéon » (F. Lefèvre, 2004, p. 27-28).

Pile V : le bas-relief paraît représenter une scène de banquet funéraire. La niche est décorée d'une possible scène de sacrifice : un homme assis (poitrine nue et draperie sur le ventre) pose la main sur l'épaule d'un jeune garçon nu (vu de profil) ; à l'arrière-plan sont posés un bouclier et peut-être un autel. Sur les montants de cette niche, à gauche, un homme nu, vu de dos, porte sur l'épaule un *dolium* ou une corbeille. À droite un homme nu, de face, au léger déhanchement, tient une lance.

Pile VI : dans la partie basse de la niche, on voit, à droite, un personnage à demi-allongé le dos contre un rocher (?) et, à gauche, un deuxième personnage qui semble descendre vers lui. À l'arrière-plan, existe un troisième personnage. Liénard (ms. 782) proposait, sans certitude, d'y voir Mars et Rhéa Silvia.

Pile VIII : Dans le bas-relief - il en donne un dessin - N. Brunette propose de voir Achille accueillant Priam. La niche est ornée de la scène d'Enée portant sur son épaule son père Anchise et tenant par la main son jeune fils Ascanie.

• Arcs, murs et arcades

Les arcs sont reçus par deux pilastres d'angle ornés de rinceaux tournant alternativement à droite et à gauche. Les ailettes elles-mêmes sont décorées d'arabesques. Les claveaux composant l'arc sont au nombre de douze. La clef d'archivolte est ornée d'un buste. Les impostes sont en relief et prolongent la retombée de la voûte. N. Brunette a noté la présence de traces de scellement au-dessus des archivoltes et en déduisait la présence de Victoires en bronze. Les deux murs du passage central étaient ornés de grands bas-reliefs. N. Brunette y a reconnu à l'est une Victoire couronnant un empereur.

Sur l'arcade orientale, relativement bien conservée, les panneaux latéraux non décorés sont surmontés de troncs de pyramides renversés reliés entre eux par une draperie. Ce motif, repris à deux reprises, est peu visible aux extrémités. Au-dessus d'un élément en saillie, trois lignes de décor font le lien avec la voûte dont la superficie est de 25 m². Aux angles sont figurées des Victoires ailées gravant des boucliers. Elles ont toutes des attitudes différentes : celle au nord est assise très droite de profil ; le buste est dénudé, une draperie repose sur ses genoux. Au sud, où seule la partie supérieure du corps est conservée, la Victoire se tient droite ; le torse nu



Fig. 133 - Porte de Mars. La façade méridionale aujourd'hui (cl. J.-J. Bigot, I.N.R.A.P.)

est tourné vers le spectateur, le bras droit contre le bouclier qu'elle grave et le gauche plié en deux en arrière. L'aile est vigoureusement mise en valeur. A l'ouest, elle est de profil, ses ailes éployées sont aussi fortement mises en valeur. Il ne reste rien de la Victoire qui se trouvait à l'est. Une frise d'armes court entre les Victoires : on y voit des armes défensives parmi lesquelles des *peltae*, motif décoratif souvent utilisé. Le décor sculpté s'achève par un ensemble d'éléments géométriques composés d'octogones et de carrés. Dans les premiers se succède une alternance de fleurons à feuilles dentelées tournoyantes et de cœurs en rosette à pétales tournoyants. Dans les seconds, ce sont des fleurons à feuilles dentelées droites et cœurs en rosette à pétales droits auxquels se joignent des croix de feuilles biconvexes ou cordiformes. Le carré central est orné du célèbre bas-relief représentant Romulus et Rémus tétant la louve. A l'arrière-plan, on devine deux personnages dont l'un a la tête couronnée.

Sur l'arcade occidentale, aux deux tiers ruinée, le dispositif est le même, mais on ne peut plus distinguer que deux Victoires ailées sur la partie nord. A l'est, une Victoire se penche en avant vers un bouclier. A l'ouest, la Victoire est assise droite, la poitrine nue tournée vers le spectateur, une draperie sur les genoux, le bras gauche rejeté en arrière alors que le bras droit tient le bouclier. La partie centrale est ornée d'un bas-relief représentant une femme assise, le coude appuyé sur un carreau (?), caressant de la main droite un cygne. Un *putto* tenant un flambeau à la main paraît suspendu en l'air. Il s'agit de la représentation de Lédä et le cygne.

L'arcade centrale (décrite par H. Stern, 1962, p. 1441-1446) possède une voûte de 35 m². A la hauteur des impostes, on distingue trois adolescents nus, de face, engainés dans des *calathoi* et tenant, à la hauteur des épaules, une guirlande de fleurs et de

fruits terminés par des pistils de feuilles de figues (?). Au-dessus se trouve un oiseau (cygne ?) aux ailes éployées, les pattes se repliant sous la queue avec un long cou flexible. Au centre, dans un carré, un personnage assis, tourné vers la droite (ouest), nu (mais le torse drapé) est entouré de quatre *putti* représentant les quatre saisons : dont deux nus et assis dans les angles inférieurs portent, l'un une corbeille de fruits, l'autre des fleurs ; le quatrième, debout et vêtu représente l'hiver. Ce carré est cantonné de culots d'acanthé.

Les bas-reliefs de la frise externe représentent un calendrier agricole commençant au mois de juin :

- juin : une jument est maintenue par un homme, qui se retourne vers un mâle, en étendant le bras gauche avec un fouet pour l'exciter.

- juillet : trois personnages sont visibles. A l'extrême gauche, l'un, vu de trois-quarts face, tient dans sa main un outil. Un deuxième semble affûter un outil. Un troisième, nu et vu de dos, travaille des deux mains avec le même outil, une *falx fenaria*, décrit par Pline (H.N., XVIII, 261). Dans un petit triangle, un homme est monté dans une échelle avec une corbeille de fruits (pommes ?).

- août : devant un arbre à trois branches tordues A. Caristie a reconnu une représentation de la « moissonneuse » (décrite par Pline) (cf. **fig. 125**) : au premier plan un homme debout, ensuite une roue à rayons, et une rangée de dents fixée à une poutre en bois, avec la partie avant d'un équidé. Ignorant le manuscrit de Caristie, Maurice Renard l'a identifiée en 1959. (Le dossier le plus récent sur ce sujet est Raepset G. et Lambeau F. [éd.], *Actes de la journée d'étude de Bruxelles, 24 avril 1999*, Bruxelles, 2000).

- septembre : à gauche, un paysan laboure un champ avec un araire ; à droite, un homme à cheval poursuit un cerf, en brandissant un javalot.

- octobre : en haut, à droite, un homme nu, debout à l'extérieur d'une cuve, tient dans ses mains



Fig. 132 b - Porte de Mars. La façade septentrionale vers 1860 (cliché Le Secq, archives de la Médiathèque du Patrimoine, Charenton)

un récipient rempli de grappes qu'il s'apprête à vider. Un deuxième homme nu, courbé en deux, serre, sous son aisselle gauche, une poutre fixée horizontalement à la cuve. Au-dessus, on reconnaît le bord d'un récipient qui reçoit le jus qui s'écoule de cette cuve. Un troisième personnage est suspendu à l'extrémité d'une poutre, la jambe droite pliée, s'appuyant lui-même sur une pierre. Enfin, en haut à gauche, un quatrième homme, nu le manteau jeté sur l'épaule droite, portant sous le bras gauche de probables raisins, tourne le dos à la scène.

- novembre : un homme semble ouvrir le ventre d'un porc étalé sur une table. Un second personnage est occupé à conduire un porc, en tenant de la main un « outil ».

- décembre illustre le thème de la rentrée des provisions : la roue à rayons d'un chariot et l'arrière-train d'un bovin.

Etude stylistique et datation

Sur le plan architectural, l'arc peut être comparé avec celui de l'arc du forum de Trajan, daté de 114, qui en serait le prototype.

La longueur de l'arc est à l'origine d'un décor qui privilégie les verticales : les grandes façades sont découpées par une alternance de piédroits ornés de deux colonnes (zone pleine) et d'arcades (zone vide). La superposition de formes géométriques variées, des rectangles avec deux dispositions différentes (bas-relief, niche), un triangle (fronton) et un cercle (*clipeus*), est faite pour rompre le caractère massif de l'arc. Vu de loin – le *cardo* découvert à quelque 50 m au nord de l'arc, a 30 m de large - l'arc représente une ouverture sur le centre civique de la capitale de Gaule Belgique qui avait son symétrique, au sud, avec un arc de mêmes dimensions. Comme l'a souligné P. Gros (1996), ces arcs participent aux « grandes réalisations urbaines ».

Le décor figuré doit pouvoir être compris par le

spectateur auquel il s'adresse. Mais mal conservé, il ne peut être interprété qu'avec prudence :

Les niches et les bas-reliefs illustrent (comme à Besançon) des *exempla* et des contre-*exempla*. La scène de Diane découverte au bain par Actéon, transformé en cerf avant d'être dévoré par la meute de ses chiens, est un contre-*exemplum* de l'*impietas* : Actéon, simple mortel, ayant osé s'aventurer dans le monde des dieux ! Les Ménades, qui ornent les montants des niches, sont en rapport avec la nature de ce décor. En revanche, le bas-relief d'Enée et la scène de sacrifice de la pile V évoquent la *pietas*.

Le décor des voûtes illustre la *Felicitas Temporum* et le thème de l'année entourée des *putti* saisonniers, apparu sous Hadrien avec le mythe de la *Renovatio*, se retrouve sur l'arc de Trajan à Bénévent ou sur des médailles d'Hadrien. La guirlande est un motif typique de la prospérité et avec le bouclier, elle relève de la même symbolique triomphale. Les frises d'armes sont souvent le symbole de la *Virtus*. Quant aux arcades latérales qui évoquent les jumeaux (Romulus et Remus), les Dioscures, Hélène et Clytemnestre, c'est le thème de la *fecunditas*, en relation, si l'hypothèse de la présence des empereurs divinisés dans les *clipei* est exacte, avec la présence de deux empereurs Lucius Verus et Marc Aurèle. La *Felicitas* est apportée par l'empereur aux Rèmes.

Dans le décor, le cygne est le symbole de celui qui ne craint pas la mort comme l'écrit Elie.

La prospérité est liée au travail de la terre. L'artisanat n'est évoqué qu'à travers les outils utilisés par les paysans : la *falx fenaria* et la moissonneuse. A partir de la représentation du pressurage du raisin, on peut conclure que la viticulture était pratiquée dans la région au II^e siècle (F. Lefèvre, 1988 [1990], p. 163-173).

Par son architecture et son ornementation, l'arc ne peut dater que de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle : les *putti* saisonniers se retrouvent sur



Fig. 134 - Place de la République. Relief trouvé près de la Porte de Mars, dans le mur d'enceinte du IVe siècle (B.M.R., XXIX, IV, 24)

l'arc de Trajan à Bénévent, les Victoires écrivant sur des boucliers sur la colonne aurélienne. Si l'hypothèse des bustes d'empereurs divinisés se révélait exacte, le monument ne pourrait dater que de la période séparant la mort de L. Verus en 169 de celle de Marc Aurèle en 180.

L'architecte qui a conçu le monument est peut-être venu d'Italie, mais il existe à Reims des équipes capables d'assurer la construction et surtout un tel décor. Dans son étude des éléments sculptés trouvés sur le site de la Médiathèque (*rue des Fuseliers*), Véronique Brunet-Gaston (2008, p. 89) l'a bien montré.

A2 Place de la République près de la Porte de Mars

Quelques objets gallo-romains ont été découverts en 1848 et en 1852, lors de la démolition des remparts dont les fondations et le soubassement étaient constitués de pierres provenant de monuments romains, telles que chapiteaux, morceaux d'entablement et de frises, des fragments de cippes avec inscriptions et des stèles. Certains de ces éléments servaient de fondation à une tour « mérovingienne ». Cette tour semble plutôt appartenir à l'enceinte du IVe siècle. La constitution du soubassement de la tour est conforme à la structure du mur telle qu'elle a pu être observée depuis : N. Brunette, 1861, p. 7 ; - A. Blanchet, 1907, p. 101 ; - L. Demaison, 1931, p. 118 ; 1933, p. 199 ; - R. Neiss, S. Sindonino, 2004, p. 28.



— Epitaphes réemployées

- En 1852, alors qu'on achevait de dégager la Porte Mars, du côté de la ville, on mit au jour : « un fragment d'inscription » (haut. 15 cm) en « pierre d'Hermonville » correspondant à l'extrémité gauche

Fig. 135 - Place de la République. Déesse couronnée tenant une corne d'abondance remplie de fruits (Espérandieu, n° 3670)

d'une inscription plus étendue (il y avait d'autres lignes avant et après). On n'y lit que deux mots sur 4 lignes : Aurélien et vétérans : Ch. Lorient, dans *C.A.F.*, 28, 1861, p. 208 ; - *C.I.L.*, XIII, n° 3257. Selon Ch. Lorient, cette « inscription appartenait vraisemblablement à un monument élevé à l'empereur Aurélien par les vétérans d'une ou de plusieurs légions, habitants du pays de Reims, entre les années 270 et 275 » : Ch. Lorient, 1859-1860b, p. 91 n° 9 ; - F. Toury, 1971, p. 116.

- Trouvée réemployée dans le mur d'enceinte à la Porte de Mars, en 1852, une grande pierre portant l'épithèque de ...ttia Nocturna faite par Avva sa mère : *C.I.L.*, XIII, n° 3375.

- On a aussi trouvé une « inscription funéraire en pierre de Varennes » en deux fragments séparés (0,75 x 0,73 x 1,10 m et 0,93-0,95 x 0,38-0,40 x 0,92 m). L'épithèque mentionne Urbicus et son épouse avec d'autres membres de la même famille : Ch. Lorient, 1859-1860a, p. 271 n° 23 ; - Ch. Givélet, H. Jadart, L. Demaison, 1895, p. 37 n° 17 seconde partie de l'inscription seulement ; - *C.I.L.*, XIII, n° 3426 ; - F. Toury, 1971, p. 116.

- Une épithèque « en pierre de l'Aisne » : (0,77 x 0,35 m) : avec des noms incomplets, mis à part Censorina : Ch. Lorient, 1859-1860a, p. 271 n° 23 ; - *C.I.L.*, XIII, n° 3288 ; - F. Toury, 1971, p. 117.

- Une stèle « en pierre de l'Aisne » (0,70-0,72 x 0,90 x 0,92 m), avec l'épithèque de ...olus Contua, faite aussi pour son épouse et sans doute ses affranchis : *C.I.L.*, XIII, n° 3315 ; à droite, on distinguait deux ornements en creux, paraissant être des moitiés de feuilles de lierre : Ch. Lorient, 1859-1860a, p. 272-274 n° 24 ; - Ch. Givélet, H. Jadart, L. Demaison, 1895, p. 37 n° 16 ; - F. Toury, 1971, p. 117.

Toutes ces inscriptions avaient été données par N. Brunette au musée de Reims en 1852. (n° 852-10-3, 4, 5 et 6).

- En 1883, avec d'autres fragments sous la Porte de Mars, se trouvait une stèle (1,15 x 0,65 m) portant l'épithèque de Tartos, fils de Banuus : A. Héron de Villefosse, 1883a, p. 113-114 ; - *C.I.L.*, XIII, n° 3418 ; - F. Toury, 1971, p. 310-311.

— Blocs en réemploi

Dans les fondations du rempart, en 1865, de nouvelles découvertes ont été faites : un fragment de bas-relief (fig. 134) en marbre blanc de Carrare provenant peut-être d'une stèle ou d'un sarcophage (long. 0,38 m, haut. 0,18 m). Le sujet sculpté représentait « deux légionnaires debout, de face », mais il ne restait plus que la partie médiane (entre le haut de la ceinture et les genoux des personnages). « Le premier légionnaire portait un bouclier rond, orné, dont on apercevait la moitié ; le deuxième portait la main gauche sur le pommeau de son épée » (Remi). Selon Ch. Remi, il semblait dater de l'époque d'Auguste. Il a d'abord fait partie de la collection de L. Morel puis il a été acquis par le British Museum : L. Morel, 1892-1893b, p. 177-178 ; 1893 ; - M. de Barthélemy, 1893, p. LXXXIX ; - Ch. Remi, 1893, p. 29-30 ; - E. Espérandieu, 1925, p. 352 n° 7202 ; - F. Toury, 1971, p. 118.

Une statue en pierre commune (0,40 x 0,28 x 0,09 m) représentant une « déesse coiffée d'une couronne murale, vêtue d'une robe longue, serrée à la taille par un cordon et d'un manteau jeté sur l'épaule gauche. Elle avait le pied gauche posé sur un tabouret et